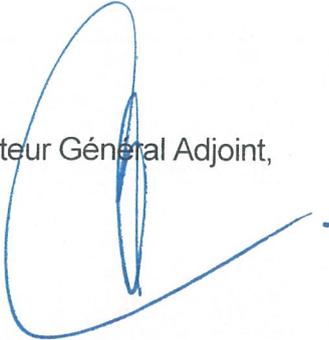


Aux membres du Conseil Communal de Saint-Nicolas

Le Collège des Bourgmestre et Echevins vous prie de bien vouloir prendre en compte le point supplémentaire à l'ordre du jour de la séance du Conseil Communal qui se tiendra le **lundi 27 mai 2019**, à 19h30', en l'Hôtel communal de **SAINT-NICOLAS**, Salle du Conseil.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs les Membres du Conseil Communal, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Directeur Général Adjoint,



Par le Collège,



Ordre du Jour

La Bourgmestre,



Ajout d'un point supplémentaire à la demande de M. AGIRBAS, Groupe M.R

PT 23 bis Avis à émettre sur les points repris à l'ordre du jour de l'assemblée générale des H.B.M de Saint-Nicolas.